



Act. 14.01.09; 17:49 Pub. 14.01.09; 17:41

Apple

Les morceaux iTunes ne sont pas anonymes

par Michel Annese

Si Apple a récemment décidé de débarrasser les morceaux iTunes Plus des verrous numériques (DRM), ceux-ci conservent néanmoins les coordonnées de l'utilisateur.

L'annonce de la suppression des DRM lors du dernier Macworld 2009 a réjoui plus d'une personne, puisque désormais près de 80% du catalogue de l'iTunes Store peut être téléchargé et lu sur une plus grande quantité d'appareils n'appartenant pas à Apple.

Mais malgré le fait que les fichiers iTunes Plus ne contiennent plus de protections contre la copie, qu'ils peuvent être partagés facilement et joués par la famille et les amis, le traçage du propriétaire est tout aussi facile à effectuer.



Le nom et l'adresse électronique de l'utilisateur sont stockés dans les fichiers iTunes Plus. (Photo: dr)

Il suffit en effet d'ouvrir le panneau d'informations sur un des titres à l'aide de n'importe quel éditeur de texte de style Notepad, pour s'apercevoir que le nom et l'adresse électronique, avec lesquels l'utilisateur s'est inscrit sur l'iTunes Store, font bien partie des renseignements contenus dans le fichier.

Respect de la vie privée

Dans le cas où ces fichiers multimédia se retrouveraient sur des réseaux illégaux de partage de fichiers, il serait alors facile de remonter à la source qui a acheté et mis à disposition les titres en question. Si certains trouvent que cela ne pose aucun problème, si l'utilisateur n'a rien à se reprocher, on peut à juste titre se demander si un tel procédé ne va pas trop loin dans le respect de la vie privée, alors que l'internaute s'est procuré légalement en achetant le contenu audio sur l'iTunes Store.

«L'internaute devrait avoir le droit de choisir si le fichier doit contenir ses données personnelles ou non», réagit Stéphane Koch, spécialiste en gestion de l'information numérique.

Protection des données

Rappelons que ce n'est pas une nouveauté et que lors du lancement de iTunes Plus, il y a plus d'un an, c'était déjà le cas. Un logiciel avait même été développé pour rendre anonyme les titres musicaux en ôtant les informations personnelles des fichiers iTunes, plus ou moins efficace selon les avis.

«La question concernant la protection des données du consommateur se pose, avec le procédé mis en place par Apple», remarque Sébastien Fanti, avocat spécialiste en nouvelles technologies.

Par conséquent, il est conseillé de bien réfléchir avant de faire suivre à son réseau d'amis les titres de sa propre bibliothèque iTunes, avant que l'ami, de l'ami d'un ami ne mette à disposition illégalement quelques morceaux avec votre «empreinte digitale». Les fichiers étant par ailleurs normalement réservés à une utilisation privée.